

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE 14.40 7.20 3.60 1.20  
ÉTRANGER 30. — 15. — 7.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
Rédaction 13.75  
TÉLÉPHONE Administration et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

ANNONCES

(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura-Bernois... Fr. 0.15  
Suisse... » 0.35  
Étranger... » 0.30  
RÉGIME... » 0.50  
RÉGLAGE (placement  
spécial)... » 1.—  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 1.50

LA SENTINELLE de ce jour  
paraît en 6 pages.

## Les indésirables

« Citoyens suisses,

prenez garde!

Un danger menace notre foyer helvétique!  
Pendant trop longtemps, nous avons considéré avec impassibilité l'œuvre des éléments inconscients qui en sapèrent les bases. Des agitateurs anarchistes prêchent ouvertement dans nos cités la révolte contre l'ordre civique... »

On ne saurait mieux dire!  
Cet appel lancé par un Comité d'initiative contre les indésirables, contient de grandes vérités. Notre foyer helvétique est menacé; des éléments inconscients en sapent les bases!  
Notre foyer helvétique était un refuge pour tous les hommes libres traqués par la réaction et l'autocratie de leur pays, une terre indépendante et fière où toutes les consciences trouvaient un asile. Des inconscients criminels ont anéanti cette belle tradition du droit d'asile suisse.  
Le gouvernement vient de prendre un arrêté d'expulsion contre le réfractaire allemand Münzenberg, qui se refusait à soutenir l'impérialisme de son pays. Des citoyens suisses réunis à Olten dimanche demandent « au Conseil fédéral de procéder avec la dernière énergie contre les étrangers qui, directement ou indirectement, prêchent la rébellion contre les devoirs militaires ».  
Notre foyer helvétique est menacé par ceux qui sapent les bases du droit d'asile.

Notre foyer helvétique était une terre républicaine, relevant fièrement la tête devant les empereurs et les rois, indépendante et libre.  
Et des inconscients, lècheurs de bottes et de casques à pointe, ont courbé l'échine devant Guillaume II, le représentant de l'impérialisme le plus brutal. Il fut l'hôte de notre vieille république, et notre foyer helvétique fut déshonoré et profané par la visite officielle des rois.  
Tandis qu'on expulse les démocrates allemands, on accueille avec bienveillance le roi de Grèce chassé par son peuple.  
Des inconscients sapent les bases républicaines de notre pays!

Notre foyer démocratique était une terre d'honnêteté. Nos pères en avaient banni les maisons de jeux et les tripots. Ils voulaient que le foyer soit propre.  
Et des inconscients, des anarchistes, ont prêché la rébellion contre les lois suprêmes du pays. Ils ne se sont pas contentés de prêcher la rébellion, ils l'ont consommée en ouvrant le foyer au déshonneur et aux hontes par amour de l'argent. Et une race ignoble de financiers louches, de macaques et de filles, d'espions, de brasseurs d'affaires et d'acheteurs de consciences se sont installés dans notre foyer; ils l'ont souillé de leurs ordures. Ils en ont fait le plus grand lupanar d'Europe, où les âmes se prostituent et se vendent aux plus offrants, officiellement tolérés et honorés. Des anarchistes ont ainsi violé l'article 35 de la Constitution fédérale. Et l'armée qui devait prévenir les désordres intérieurs a fait défection. Elle a refusé de marcher sur Berne pour remettre à l'ordre cette bande de conspirateurs qui ont sapé les bases de l'honnêteté helvétique et sa Constitution.

Le foyer helvétique était une terre d'entraide. La devise inscrite au-dessus de la porte était: Un pour tous, tous pour un.  
Des inconscients ont bouleversé tout cela. Le foyer est aujourd'hui divisé. Des capitalistes ont réduit le peuple en esclavage. Tandis que d'énormes bénéfices s'accablent, les travailleurs ont faim. On leur a distribué des cartes pour la répartition des vivres, mais, tandis que le beurre est introuvable pour la classe ouvrière, certains bourgeois l'achètent par dizaines de kilos. Il en est de même pour la graisse et les pommes de terre. Et si le peuple proteste contre cette exploitation, s'il refuse de travailler pour un salaire de misère, s'il croise les bras pour ne pas enrichir ceux qui le dépouillent, l'armée intervient pour briser ses élans vers la justice et la fraternité.  
Des inconscients, des capitalistes et des militaires ont sapé les bases du foyer national et ont effacé la devise d'entraide fraternelle pour rétablir une forme moderne du servage.

Le foyer helvétique possédait une Constitution et des lois, qui garantissaient aux citoyens la liberté. Le peuple avait le droit de referendum, le droit d'initiative; il possédait la liberté de conscience, la liberté de réunion et la liberté de la presse.  
Des anarchistes inconscients se sont assis sur les lois; ils ont piétiné la Constitution comme un chiffon de papier; ils ont fait du papier de cabinets avec les initiatives populaires. Ils ont employé les armes pour empêcher le peuple de se réunir. Ils ont supprimé la liberté de la presse et ont acheté la complicité des officiers supérieurs, si bien que l'armée qui devait défendre la Constitution contre ces attentats soutient ces anarchistes, ces énergumènes, ces inconscients.  
Nous pensons, comme le comité d'Olten, que le peuple a considéré trop longtemps avec im-

passibilité l'œuvre des éléments inconscients qui sapent les bases du foyer helvétique. Seulement, pour nous, les anarchistes dangereux ne sont pas ceux qui cherchent à réveiller le peuple de sa passivité, ce sont ceux qui, depuis de longues années, ont préparé et consommé la ruine de notre démocratie et de nos libertés.  
Les indésirables qu'il faut chasser, ce sont les gouvernants, « qui se foutent de la Constitution », selon l'expression de l'un d'eux.  
L'appel d'Olten vient à son heure. Le peuple suisse, un jour, saisira le balai pour pousser les ordures à la porte de son foyer.  
Le jour des grands nettoyages approche.

Jules HUMBERT-DROZ.

## Le meeting d'hier soir

1,300 personnes, environ, avaient répondu à l'appel du Parti socialiste pour protester contre la suppression du droit d'asile et de la liberté de la presse.  
Gaston Schelling, au nom de la Jeunesse, fait un exposé clair de toute l'affaire Münzenberg. Le comité des Jeunes a fait, à ce sujet, une enquête très complète qui démolit toutes les affirmations de la presse bourgeoise. C'est parce que Münzenberg était une force socialiste qu'on l'expulse.  
Glanzmann, au nom du parti allemand, fait le procès de la politique fédérale et des organes directeurs de la classe ouvrière, qui ont une politique de concession. Il réclame d'eux une politique plus énergique, plus idéaliste, plus révolutionnaire.

J. Humbert-Droz montre comme toute la politique internationale et nationale des Etats est dominée par un seul but: l'écrasement des forces ouvrières. L'Allemagne et les Alliés se sont réconciliés pour tomber sur la Russie socialiste.  
La Suisse poursuit, à l'intérieur, la même politique. On affame le peuple, on mobilise pour briser sa résistance, on étouffe sa voix.  
Cela ne peut durer.  
Les moyens légaux et parlementaires ne suffisent plus. Les autorités se moquent de la Constitution. Il faut chercher d'autres moyens, les étudier sérieusement pour ne pas nous lancer sans réflexion et sans but dans la gueule du loup. Puisque nos droits sont supprimés, envisageons, en dehors de la grève générale, le refus en masse de pratiquer nos devoirs.  
De toute manière, par le bulletin de vote ou la conspiration, il faut que le nettoyage se fasse et que l'on rentre dans la légalité.  
F. Eymann relève avec énergie la campagne odieuse du Dr Laur, qui prépare la guerre civile en encourageant, dans son organe, les paysans à marcher contre les ouvriers des villes en cas de troubles.

### Résolution votée

La population ouvrière de La Chaux-de-Fonds, réunie le 12 mars au Temple, au nombre de 1300 personnes,  
Proteste énergiquement contre la violation du droit d'asile, contre la violation de la liberté de la presse et de la liberté de réunion commises par le Conseil fédéral,  
contre le maintien du service civil des déserteurs et réfractaires,  
puisque les résolutions et les protestations, les initiatives et les pétitions n'ont aucun effet sur le Conseil fédéral, elle demande aux Comités directeurs des organisations ouvrières, d'étudier et de mettre en œuvre les moyens extra parlementaires pour faire rentrer le Conseil fédéral dans la légalité,  
en particulier qu'on mette sérieusement à l'étude la résistance par la grève générale et peut-être, puisque nos droits civiques sont supprimés, par le refus en masse de pratiquer nos devoirs civiques: impôts, taxes, service, etc.

### Résolution votée par la section allemande du Parti socialiste

L'assemblée du parti socialiste suisse, section allemande, a pris la résolution suivante:  
L'assemblée proteste contre les décisions prises par le Conseil fédéral au sujet de la suppression des trois journaux, « Freie Jugend », « Jugend International » et « Forderung », ainsi que contre l'expulsion de notre camarade Munzenberg.  
L'assemblée proteste contre la tendance des journaux socialistes allemands de signaler le journal « Die Forderung » comme anarchiste, elle demande en outre au comité du parti socialiste suisse d'organiser immédiatement la grève générale révolutionnaire avec les buts suivants:  
le relevé immédiat de l'arrêté du Conseil fédéral contre les trois journaux, la mise en liberté de Munzenberg, que la Confédération prenne à sa charge toutes les nouvelles augmentations des denrées alimentaires, en établissant un impôt sur le capital,  
elle demande la mise en liberté avec réparations, des deux camarades pacifistes de Zurich, Herzog et Daetwyler.

La brochure de René Banderet,

### Tu ne tueras point

publiée en réponse à celle du pasteur Perret, de Corcelles, a dû être tirée en troisième édition; nous la recommandons à tous nos camarades qui ne la posséderaient pas encore. En vente au prix de 20 centimes. Un rabais de 25 % est fait aux groupes qui en prendraient 10 exemplaires au minimum.

## Aux Chambres fédérales

### Conseil national

Le débat économique. — « La situation économique est grave », dit M. Schulthess. — Le postulat Grimm et Ryser.

Berne, 12.

M. Scherrer rapporte longuement sur la situation économique sans rien apporter, cependant, de nouveau sur ce problème.

M. Micheli. — Il y a un point qui me paraît digne d'attirer l'attention de ce conseil dans les conventions économiques qui ont été conclues. C'est la répercussion de l'une sur les autres, ce qui aboutit à une sorte d'unité. Les difficultés sont grandes pour négocier, nous le savons, et le but principal, c'est souvent d'aboutir. Je ne voudrais pas me faire l'écho de critiques exagérées.

Il faut tenir compte de la répercussion des uns sur les autres. Toute concession faite à l'un doit être faite à l'autre. Il faudrait donc établir certaines règles uniformes, au delà desquelles on ne pourrait aller, afin de protéger l'indépendance économique du pays.

M. Schulthess. — La situation économique est certainement très difficile. Il s'agit surtout d'assurer des importations, et nous avons dû, pour cela, dès 1915, conclure des conventions. Il fallut donner des garanties, tout particulièrement sur la non-exportation dans un camp des marchandises importées de l'autre. En 1916 et 1917, ces conventions ont été modifiées, précisées, complétées. Chaque fois, les pourparlers furent plus difficiles, car il fallait non seulement faire face aux exigences intérieures, mais encore à celles des pays belligérants. On peut estimer que la situation actuelle est très grave. On nous a reproché d'exporter des marchandises, des produits alimentaires. Un Américain qui a fait une enquête a déclaré que nous recevions, plus de « calories » d'Allemagne que nous lui en envoyons. Un travail du Dr Buri, qui paraîtra en allemand et en français, donnera cette preuve par le détail. Sur ces problèmes s'est greffé celui d'avances ayant pour but de faciliter le change. Ce qui ne s'était jamais produit pour notre pays est arrivé: c'est la hausse de notre change. Il y a là un danger pour notre industrie. Si un Français, par exemple, doit verser 1 fr. 30 pour une valeur suisse de 1 franc, il reculera devant ses achats et cherchera à se satisfaire par des achats intérieurs. On aurait pu arriver, alors, que l'étranger ne reçoive plus des compensations en marchandises, mais en argent seulement. Ce furent les considérations qui nous permirent d'entrer dans cette voie des crédits. La convention avec l'Allemagne a été faite au grand jour et tout a été publié. Nous nous en sommes bien trouvés et continuerons ainsi. Vint le tour de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Les difficultés de transport par mer se sont sans cesse accrues aussi, et la Suisse a dû tout faire pour remplir ce programme: Faire tout le possible pour pouvoir vivre et pour pouvoir travailler.

Grimm et Ryser déposent les postulats suivants:  
« 1. Le Conseil fédéral est invité à examiner si, pour faciliter le ravitaillement économique du pays, il n'y a pas lieu de créer, le cas échéant, à côté d'une commission de représentants de toutes les branches économiques, un Office fédéral du ravitaillement qui groupe et unifie autant que possible les mesures prises par la Confédération pour assurer le ravitaillement alimentaire. (Ont signé 18 socialistes.)

« 2. Le Conseil fédéral est invité à prendre des mesures pour assurer, par la production indigène, le combustible nécessaire à la cuisson et au chauffage de la population aux prix les plus bas possibles. (Signatures du groupe socialiste.)

Grimm développe ensuite les postulats ci-dessus.

M. Schulthess, conseiller fédéral, déclare qu'il serait heureux de ne plus exporter de fromages en Allemagne, mais nous sommes tenus à des compensations. Quant à la proposition de M. Grimm, elle est partiellement réalisée du fait des réunions régulières de la conférence économique où sont représentés les différents ressorts qui ont à s'occuper du ravitaillement. Une conférence du ravitaillement se réunira chaque semaine. Ces questions subissent un développement continu et nous nous réservons de présenter de nouvelles propositions dans ce sens.

Le Conseil fédéral accepte ce postulat.  
M. Chuard (Vaud) combat la proposition Grimm. Les réglementations incessantes compliquent énormément la tâche des agriculteurs et ralentissent la production. Il faut éviter de nouvelles centralisations.

M. Decoppet, conseiller fédéral: Le Département militaire ne tient pas du tout à conserver ses attributions d'ordre alimentaire et ne s'oppose nullement à leur transfert à un autre département; mais il n'en voit pas l'opportunité. Les départements militaire et de l'économie publique n'ont cessé de travailler en bonne harmonie. Il s'est constitué des organisations adaptées aux besoins du moment et on ne voit pas l'avantage qu'il y aurait à bouleverser tout ce travail.

La proposition Grimm est écartée par 40 voix contre 32.  
M. Rochaix (Genève): Nous avons eu d'abord des difficultés d'achat qui croissent au fur et à mesure que nos fournisseurs eux-mêmes se trouvent aux prises avec des difficultés de production. En

Suisse, en étendant la surface cultivable en blé, nous arriverons à nous suffire pour quatre mois par année. Mais notre agriculture ne peut couvrir la consommation du pays en céréales panifiables. Nous ne pouvons faire que peu de chose en gagnant de nouvelles surfaces à la culture. Une solution s'offre. Elle consiste à remplacer ce qui nous manque en céréales par des pommes de terre.  
Vis-à-vis des agriculteurs, il ne faut pas se borner à employer la contrainte. On pourrait fixer, pour les pommes de terre à récolter l'automne prochain, un prix minimum raisonnable qui encourage le paysan à en augmenter la culture.  
L'orateur remercie M. Decoppet de se déclarer prêt à envoyer du riz aux villes qui manquent de pommes de terre.

M. Ody (Genève) développe le postulat suivant: « Le Conseil fédéral est invité à suspendre les exportations de fromages pendant l'année 1918 et à répartir ce produit entre les cantons proportionnellement au chiffre de leur population. Le Conseil fédéral est invité à prendre les mesures nécessaires pour que les prix maxima de vente de la viande de gros bétail, fixés par l'ordonnance fédérale, soient respectés, et pour approvisionner les cantons suivant les besoins de la population, en bétail disponible. Nous n'avons plus, en Suisse, que quatre millions de kilos de fromage, soit un kilogramme par tête de population. Le Conseil fédéral n'a pas fourni le rapport qui lui était demandé sur les exportations de fromage et de laitage. Si on ne réduit pas les exportations, rien ne sert d'augmenter le prix du lait. Si on a moins exporté récemment que précédemment, c'est qu'il n'y avait plus rien. On a exporté tout ce qu'on a pu jusqu'à ce que le pays soit vidé. L'Union des exportateurs de fromages a réparti, l'an dernier, 23 % à ses actionnaires. Il y a eu, ici, comme pour le prix du bétail, l'imprévoyance. Ces faits causent une irritation dangereuse dans les masses.  
Séance levée à 12 h. 45.

### Conseil des Etats

L'initiative socialiste pour l'impôt direct fédéral forme le fond du débat. La majorité de la commission, contrairement à la requête des associations jeunes-radicales, propose de ne pas élaborer de projet, mais de recommander simplement au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative.

Au nom de la minorité de la commission, M. Scherrer, de St-Gall, appuie fortement l'initiative socialiste et conclut à l'acceptation de ladite initiative. M. Wettstein propose que la Confédération prépare un contre-projet.

M. Motta insiste sur l'inopportunité et le danger d'un contre-projet.  
La motion d'ordre de M. Wettstein est rejetée par 26 voix contre 2. Au vote définitif, le projet de la majorité de la commission (rejet de l'initiative) est accepté par 31 voix contre 1.

## Le pain de la servitude

Les « Basler Nachrichten » publient une lettre Lz, qui se dit en mesure de dévoiler le plan soumis à la Suisse pour son ravitaillement éventuel par l'Ukraine:

« Il s'agirait de faire cultiver en Ukraine, pour le compte de la Suisse, une superficie de 3000 kilomètres carrés, soit un centième du sol cultivable de l'Ukraine, dont une partie est certainement en friche. Le sol de l'Ukraine rapporte, sans engrais, 80-90 tonnes par kilomètre carré (la Suisse 220). En y mettant des engrais chimiques, la production atteindrait facilement 160 tonnes par kilomètre carré, c'est-à-dire les 500,000 tonnes qu'il nous faut demander à l'importation. »

Le correspondant du journal bâlois va même jusqu'à affirmer « qu'au cas où les Alliés nous laisseraient mourir de faim, l'Allemagne aurait la générosité de prélever 5 grammes sur la ration de ses 67 millions d'habitants, afin d'en assurer 100 aux 4 millions de Suisses. »

Et savez-vous tout ce que le « Journal de Genève » trouve à dire à ce plan?

« Tout cela, naturellement, sous le contrôle des deux empires: surveillance de l'exploitation agricole, contrôle à la frontière, garantie et compensations de la part de la Suisse. Ce pain aurait vite un goût de servitude. »

Mais quand l'Amérique veut bien nous promettre des monts et des merveilles que le manque de fret et le principe: « nos alliés, d'abord » l'empêchent de tenir, et nous dispense de compensations... que nous retrouvons tout de même à la frontière française, le « Journal de Genève » se roule dans la poussière en poussant des oh! et des ah! de reconnaissance éperdue.

Le « pain de la servitude ». Le mot fait bien dans la bouche de ceux qui ont toujours la ressource de la brioche.

## A toutes les sections du Jura

A votre assemblée de Tavannes, la Sentinelle enverra plusieurs délégués. Ils vous demanderont de discuter ces deux points:

1<sup>o</sup> Création de Comités de propagande pour le journal;

2<sup>o</sup> Organisation d'une Vente en faveur de la Sentinelle dans les principaux centres.

Aucune section ne verra manquer l'appel. Tous à Tavannes, le 17 mars, à 10 heures de la nuit!

Et faites de la propagande pour les 322 abonnés que nous demandons!



Le président a le plaisir d'ouvrir la séance par l'annonce d'un don de 1,000 francs de l'American Machinery Import Office, dont le président est M. Paul Robert, ancien conseiller aux Etats. C'est grâce à son initiative, déjà, que la belle somme de 45,000 francs avait été recueillie pour aider à l'Etat au transfert de l'Institut géologique de l'Université. Nos remerciements chaleureux à ces citoyens qui comprennent qu'en aidant à la science, ils favorisent l'instruction publique et, par là même, toute la collectivité.

Nous entendons ensuite M. Monard, instituteur à La Chaux-de-Fonds, licencié ès-sciences, qui nous présente une théorie inédite sur le rapport qui existe entre la profondeur de nos lacs et leur origine glaciaire. Le conférencier, en étudiant la faune profonde de nos nappes lacustres, a été frappé du fait que la profondeur de ces nappes décroît assez régulièrement d'amont en aval. Ainsi, considérant l'extension du glacier du Rhône lors de l'époque glaciaire, on trouve, en le descendant : Léman, profondeur maximum, 310 mètres; lac de Neuchâtel, 153 mètres; lac de Bièvre, 75 mètres; un autre chapelet nous donne : lacs de Zoug, 198 mètres; de Sempach, 87 mètres; de Baldegg, 66 mètres; de Hallwyl, 47 mètres.

Des constatations identiques peuvent se faire en Suisse, dans le Tyrol, en Bavière, en Scandinavie.

M. Monard en tire la loi suivante : « La profondeur des lacs d'origine glaciaire diminue à mesure qu'on s'éloigne du centre d'irradiation du glacier ». Cette diminution s'explique aisément si l'on considère que l'extension de la langue des glaciers a beaucoup varié et que, par conséquent, les localités sises plus près du centre d'irradiation ont été érodées et approfondies pendant des temps beaucoup plus longs. Cette théorie est peut-être seulement trop simple, car les phénomènes glaciaires sont des plus complexes; aussi, l'auteur la reprendra-t-il à fond. Son ingéniosité mérite pleine confirmation.

M. le professeur Aug. Dubois nous communique les résultats des fouilles faites en 1917 dans la grotte de Cotencher. D'une manière générale, les couches successives à enlever et à examiner sont les suivantes :

1. Des déblais superficiels & peu d'importance;
2. Une couche stérile d'argile feuilletée de 0 m. 60 à 1 m. d'épaisseur;
3. Une couche morainique de 2 mètres environ, riche en galets, en ossements et en silex dans sa partie inférieure;
4. Une terre riche en nodules phosphatés et en ossements; et, enfin,
5. Une argile compacte, stérile; le tout forme une tranche de 4 mètres à 4 m. 50 de hauteur.

Les nodules phosphatés, analysés à Lausanne, ont donné une teneur de 28 à 30 % en phosphate tricalcique; ils sont donc un précieux engrais chimique; plus de 12,500 kilos en ont été vendus pour Planeyse contre la somme de 600 francs; ce n'est certes pas un spectacle ordinaire que de voir fumer les avoines fédérales avec les restes minéraux des milliers d'animaux préhistoriques qui sont venus périr à Cotencher.

L'année 1917 a donné d'abondantes récoltes; près de 500 canines d'ours des cavernes, 1,073 dents d'autres animaux, 8,066 pièces diverses, ossements et silex, ce qui porte le nombre total des pièces cataloguées à plus de 40,000!

M. Dubois évalue à plus d'un millier le nombre d'ours des cavernes qui ont défunté dans sa grotte; et ce seraient eux qui y auraient amené, à l'état de proie, des morceaux d'autres animaux; c'est ce qui expliquerait l'absence de restes de mammoth; le gibier était trop gros. Des ossements de quelques espèces nouvelles ont été découverts en 1917; du lièvre variable, du campagnol des neiges, du glouton, soit de trois formes alpines et boréales; du cerf élaphe de taille gigantesque, et, enfin, quatre phalanges d'un rhinocéros impossible à identifier pour le moment. Cela porte à 35 le nombre des animaux vertébrés, décelés à Cotencher. Mais les ossements d'ours forment le 95 % du total!

L'industrie humaine la plus ancienne, de l'âge moustérien, a livré plus de 125 silex, dont la plupart démontrent bien qu'on se trouve près de l'aurnigacien, soit du moustérien supérieur. L'origine de ces silex demeure une énigme. Toutefois, M. Dubois, d'après un fossile attaché à l'un d'eux, une serpule, a pu, de façon indiscutable, établir qu'il s'agit de rognons siliceux de l'étagé hauterivien supérieur, soit de la pierre jaune d'Hauterive et de Neuchâtel. Ce qui reste encore à savoir, c'est de quelle région ils viennent. Pour cela, le conférencier attend de pouvoir aller visiter quelques musées français riches en collections préhistoriques.

Les couches supérieures de la tranche ont donné un mélange hétéroclite de poteries de tout âge, du néolithique au moderne, et quelques objets de l'âge de la pierre polie; deux haches, un bouton, une aiguille de bronze, une coquille marine perforée, deux poinçons et plusieurs pointes de flèche en os. Il s'agit ici d'objets abandonnés au passage par des familles venant de la grotte du Four, laquelle était habitée, à l'époque morgienne, soit entre l'âge de la pierre polie et celui du bronze.

Enfin, il a été extrait des déblais une trentaine de monnaies franques, en plus ou moins bon état. Il est possible qu'il y ait eu là le repaire d'un faux-monnayeur, si l'on en juge d'après le facies de ces rondelles métalliques.

L'année 1918 verra l'achèvement des fouilles entreprises par M. Dubois. Le 40 % environ de la surface du fond de la grotte sera laissé intact, comme témoin pour les savants futurs.

Notre collègue espère que les découvertes de son ultime campagne lui permettront enfin de situer dans le temps les populations moustériennes dont il a si bien réussi à découvrir les vestiges, ainsi que des faunes qui ont laissé de si nombreux ossements.

La contribution apportée jusqu'ici à la science neuchâteloise par M. Dubois lui assure du reste, d'ores et déjà, une place en vue parmi ceux qui font de notre pays un foyer scientifique des plus lumineux. H. S.

## ETRANGER

### ROUMANIE

Les finances de la Roumanie et la guerre. — La « Neue Freie Presse » de Vienne estime que la dette de la Roumanie qui, avant la guerre, s'élevait à 1,800 millions lei, s'est accrue à 5,700 millions lei, non compris les avances consenties par les banques ni la circulation fiduciaire. A ce total, s'ajouteraient encore 5 à 800 millions de dettes flottantes, soit, au total, 6,500 millions lei. Les dépenses de guerre sont évaluées entre 4,500 et 5,000 millions de lei.

### RUSSIE

Le brise-glace allemand « Hindenburg » saute sur une mine. — Havas. — Une dépêche de Copenhague annonce que le grand navire brise-glace allemand « Hindenburg » a touché une mine au sud des îles Aaland et a coulé. La majeure partie de l'équipage est sauvée. Plusieurs hommes se sont noyés, trois ont été tués et cinq grièvement blessés.

### ESPAGNE

La question de Gibraltar. — L'« Homme libre », le journal de M. Clemenceau, demande, dans un long article, la cession de toutes les possessions marocaines de l'Espagne à la France.

L'Angleterre devrait dédommager l'Espagne en lui abandonnant son enclave de Gibraltar, tandis que le gouvernement espagnol céderait Ceuta à la Grande-Bretagne. L'article laisse entendre que des pourparlers sur ces questions sont actuellement en cours et que l'Angleterre aurait donné son acquiescement officieux aux combinaisons relatées plus haut. Le « Vorwärts » de Berlin, qui publie cette information, ajoute en commentaire : « L'appel pour la cession de Gibraltar s'est fait de plus en plus pressant, en Espagne, durant la guerre. »

### ITALIE

Encore une arrestation. — Le docteur Ferrari mobilisé comme capitaine-major et qui est le chef des socialistes du conseil communal de Milan, où ils ont la majorité, a été déferé au tribunal militaire.

Le docteur Ferrari est accusé d'avoir prononcé à l'université populaire de Milan un discours défaitiste.

### AUTRICHE-HONGRIE

Au Reichsrat. — Trois députés au Reichsrat, Sever, Abram et Forstner, ont déposé une proposition sur le bureau du Reichsrat, suivant laquelle l'article 11 de la Constitution donne au Reichsrat seul le droit de ratifier les traités de paix. La paix de violence imposée à la Russie détermine des protestations violentes à l'intérieur du pays parce qu'elle est en opposition avec les déclarations gouvernementales précédentes.

A la Diète autrichienne. — Le député Seitz a provoqué un violent tumulte lorsqu'il a déclaré, en combattant les crédits de guerre, que la paix de violence imposée à l'Autriche n'avait que pour but d'accroître l'influence de la grande nation allemande, contrairement à la morale, à la culture et aux intérêts du peuple allemand.

Pour prévenir une grève des cheminots. — Un rescrit de la direction des chemins de fer hongrois indique que l'on redoute, à Budapest, une grève des cheminots.

Le rescrit interdit, sous des peines allant jusqu'à trois ans de prison, la formation de toute association ouvrière. Il interdit aux ouvriers et employés de chemin de fer de se livrer à des manifestations, d'interrompre le travail et de publier des appels à la grève.

### JAPON

La censure télégraphique. — Samedi, dans certaines villes japonaises, une censure télégraphique a été établie, ce qui peut être considéré comme un indice d'activité militaire.

Le « Morning Post » annonce de Tokio que cinq classes d'âge de la flotte japonaise ont été appelées le 4 mars.

### CHILI

Les élections. — Aux élections générales législatives qui viennent d'avoir lieu au Chili, les partis conservateur et clérical, germanophiles, ont été battus par l'alliance libérale qui a obtenu 22 sièges de sénateurs et 69 de députés, contre 15 et 49 respectivement acquis à ses adversaires.

## ECHOS

### La dernière du « Tigre »

Les mots de M. Clemenceau sont innombrables, il en est de joyeux et de macabres, de féroces comme d'autres empreints d'une goguenardise souriante. Voici le dernier rapporté par un familier du ministère de la guerre :

Un général, dont nous taïrons le nom, demandait récemment à être reçu par le président du Conseil. Notre Premier, fort affairé, jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre et fit répondre au visiteur qu'il ne pouvait recevoir...

Et comme on vint ensuite lui dire que le général insistait, l'auteur du « Grand Pan », agacé de cette insistance, s'écria :

« Dites-lui qu'il y a des Boches dans le cabinet, comme ça il f... bien le camp ! »

« Se non e vero... »

### Congrès des Jeunesses socialistes à Oltén

Ce congrès est convoqué pour le jour de Pâques, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Comité national, (Meyer, Zurich).
2. Jeunesse socialiste, parti et fédération suisse des syndicats (camarade Anna Morf).
3. Applications pratiques des décisions du congrès de Berne (camarade Marti et un welsche).
4. Propositions des sections.

La journée du samedi et celle du lundi seront employées par les camarades suisses allemands à la liquidation des affaires de leur fédération.

Les délégués des sections romandes devront arriver à Oltén le samedi soir, afin d'être présents dès 9 heures, le dimanche matin.

## NOUVELLES SUISSES

Dans le Parti socialiste. — Le comité directeur du Parti socialiste aura une séance samedi 16 et dimanche 17 mars, à 10 heures du matin, aux Volkhaus de Zurich.

### Ordre du jour important.

L'affaire Burrus. — Parmi les questions qui occupent l'opinion et qui très certainement occuperont aussi les Chambres fédérales dans leur session de printemps, figure en première ligne l'affaire Burrus. Il s'agit d'un citoyen suisse établi à Sainte-Croix-aux-Mines, en Alsace, et qui demande en vain à rentrer en Suisse. Son fils, après avoir subi des vexations inouïes de l'autorité militaire allemande, a encouru une condamnation de 8 mois de prison, il est venu se réfugier en Suisse l'année dernière et il s'emploie à mettre fin à cette situation. Mais ni son insistance, ni les démarches du département politique n'ont eu de raison jusqu'à ce jour de l'obstination allemande. Les journaux romands et le « Bund » lui-même ont dénoncé cette grave atteinte aux droits d'un ressortissant suisse qui n'est sous le coup d'aucune plainte et qui n'en est pas moins retenu en Allemagne, dans la zone de feu même, au mépris de tout droit et des traités. Un cousin de M. Burrus est également retenu en Alsace avec toute sa famille, et les démarches qui ont été faites en leur faveur dès le mois de novembre dernier n'ont pas eu davantage l'honneur d'une réponse de la Wilhelmstrasse. M<sup>e</sup> Albert Wuarin, du barreau de Genève, a consacré à cette affaire une brochure dans laquelle il dénonce les procédés arbitraires du gouvernement allemand.

Matières à colorier. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté au sujet du contrôle des matières à colorier pour assurer à l'industrie suisse les provisions nécessaires. Ce commerce est placé sous la surveillance du département de l'économie publique. Ce nouvel arrêté entrera en vigueur le 29 mars.

Une nouvelle monnaie. — Un concours sera ouvert prochainement entre artistes suisses pour une nouvelle pièce de monnaie fédérale.

Il ne sera pas difficile, croyons-nous, de trouver mieux que ce qui existe.

## JURA BERNOIS

PORRENTRUUY. — A propos des élections. — Le « Pays » annonçait l'autre jour que M. le député Merguin ne convoiterait plus en avril, un nouveau mandat de député au Grand Conseil bernois. Le même organe annonce que d'autres députés imiteraient certainement le geste de M. Merguin. Rien de plus naturel, M. Merguin, comme beaucoup d'autres de ses collègues bourgeois, radicaux ou conservateurs, ne sont à Berne que d'illustres nullités.

Avec de pareils mandants, les ouvriers sont bien gardés à Berne, leur élégant mutisme ne leur sied pas tant mal.

D'autre part, on chuchote par-ci par-là dans les milieux politiques bourgeois des bruits de trêve pour la campagne électorale de 1918.

Pas plus batailleur qu'il ne faut l'être, nous sourissons assez à cette proposition, à la condition expresse que le parti socialiste d'Ajoie n'en soit pas la dupe.

Que l'on nous donne dans le Cercle de Porrentruy et dans celui de Courtemaiche ce qui nous revient, ainsi qu'au tribunal. A ce prix-là, nous mettrons bas les armes. Attendons donc les événements. (Argus).

## CANTON DE NEUCHÂTEL

FLEURIER. — Conférence Birukoff. — La section socialiste fleurisane organise une conférence publique pour le vendredi 15 mars, à 8 h. et quart, au Casino. Sujet : Tolstoï et la Révolution russe, par Paul Birukoff, l'intime et le biographe de Tolstoï. La personnalité du conférencier ne manquera pas d'attirer tout le public fleurisane. M. Birukoff parlera de la révolution russe non en avocat de sa propre cause, puisqu'il n'est pas maximaliste, mais au point de vue tolstoïen. Nous aurions voulu organiser cette soirée pour samedi, afin d'en faciliter l'audition aux ouvriers, mais la salle n'était pas libre et M. Birukoff ne disposait pas de cette date. Malgré ce contre-temps, nous espérons que les ouvriers viendront nombreux entendre la voix autorisée de M. Birukoff.

### NEUCHÂTEL

Employés de commerce. — A plus d'une reprise nous avons entendu des plaintes d'employés de commerce, commis, demoiselles de magasin, modistes, etc., au sujet de leur salaire. Il paraît que dans plusieurs maisons, il n'y a eu depuis la guerre ni augmentation, ni allocation d'aucune sorte.

Récemment encore, nous recevions une lettre touchante dans laquelle « une vieille mère de famille » attirait notre attention sur le sort lamentable de beaucoup de jeunes filles travaillant dans certains magasins de la ville. Cette lettre n'étant pas signée, nous n'avons pu, à notre grand regret, en tenir compte. Mais nous tenons à dire aux personnes qui croient devoir s'adresser à nous qu'elles peuvent le faire en toute confiance et signer leurs lettres sans crainte : nous leur garantissons la plus entière discrétion.

Nous rappelons d'autre part aux employés de commerce — hommes, femmes ou jeunes filles — qu'ils ont à leur disposition une arme puissante pour défendre leurs intérêts : l'organisation, l'association, le syndicat. Tant qu'ils ne recourront pas à ce moyen et que chacun d'eux restera isolé en présence du patron, ils seront à la merci des employeurs.

L'union fait la force : c'est vrai pour les ouvriers et ouvrières du commerce comme pour leurs camarades de l'industrie.

La Révolution russe. — Aujourd'hui, mercredi soir, aura lieu au local du Parti socialiste, Ecluse 15, une grande conférence en allemand. Le camarade Platten, conseiller national de Zurich, qui a accompagné au mois de janvier un convoi de révolutionnaires en Russie, nous parlera sur la

Révolution russe. Tous les citoyens comprenant l'allemand y sont invités cordialement. La chorale ouvrière « Vorwärts » nous a assuré son concours.

Ah ! la belle farine. — Cent mille kilos d'une farine plus blanche que neige ont été transportés hier et ce matin de la gare aux Boulangeries réunies. Hélas ! cette farine d'une blancheur immaculée n'est pas pour nous. C'est un mélange de froment et de manioc envoyé par les Alliés pour confectionner des galettes qu'on expédie aux prisonniers serbes en Autriche. Les boulangeries réunies se sont engagées à en cuire chaque jour 4000 kilos.

Les dix wagons déchargés hier et ce matin venaient directement de La Joliette (Marseille). Il est heureux que cette farine n'ait pas dû être changée plusieurs fois de véhicule car les sacs trop fins et troués laissaient échapper une partie de leur contenu dès qu'on les touchait.

Le service que les Boulangeries réunies ont assumé aujourd'hui se fait à Berne depuis longtemps. C'est peut-être à cela qu'est dû la présence intermittente de pain blanc dans la ville fédérale.

Conférence. — M. Paul Gautier, professeur au lycée Henri IV, à Paris, donnera, sous les auspices de la Société académique, le samedi 16 mars, à huit heures et quart, à la grande salle des conférences, une conférence publique et gratuite sur « Mme de Staël et la France ».

Conseil général. — Ordre du jour de la session du 18 mars, à 6 heures : Rapport du Conseil communal sur le traitement du corps enseignant secondaire, et les traitements du corps enseignant de l'Ecole de commerce; allocation de renchérissement aux fonctionnaires et employés de la commune; motion sur l'assurance des bâtiments communaux.

### LE LOCLE

Concert au Cercle. — Le Parti socialiste organise pour le dimanche 17 mars un grand concert au Cercle ouvrier. A cet effet, il s'est assuré le concours de ses dévouées sous-sections, la Sociale, l'Espérance, et de quelques amateurs de la Théâtrale et de l'Espérance. Il y en a assez pour offrir un programme riche et varié pour contenter les plus difficiles et leur faire passer quelques moments agréables.

La réputation de notre société de chant n'est pas à faire, le succès obtenu par son dernier concert nous en dispense. Quant à la Sociale, qui est à ses débuts, nous pouvons dire qu'elle nous réserve des surprises et qu'elle travaille sérieusement pour nous donner quelque chose de bien.

Enfin, camarades, venez, dimanche, pour vous rendre compte; vous ne serez pas déçus. Réservez ce soir-là pour le Parti. La musique, le chant alterneront avec les productions individuelles; monologues, duos, quatuors, etc.

En évitant des frais, il ne sera pas imprimé de programme; celui-ci sera affiché au Cercle. Les billets d'entrée à 0 fr. 50 sont en vente au Cercle et chez les membres du Comité.

Le Comité du Parti.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Conférence sur Tolstoï

et la révolution russe

Paul Birukoff que la population de notre ville connaît déjà n'est pas maximaliste, il est disciple de Tolstoï et fut son ami, son secrétaire et son biographe. C'est donc une voix russe indépendante que nous aurons l'occasion d'entendre ce soir nous parler de Tolstoï, le grand écrivain et le grand penseur russe et de son influence sur la révolution russe.

Tolstoï était un ardent antimilitariste, mais aussi un adversaire de la violence révolutionnaire.

Ce sera intéressant d'entendre comme un tolstoïen juge la révolution russe qui a usé de violence pour doter le pays de la paix. Que tous ceux que la question intéresse se rencontrent ce soir à l'amphithéâtre.

### Leurs procédés

La femme d'un de nos camarades, abonné à la « Senti » et membre du Cercle a reçu à son domicile, en l'absence de son mari — puisque pendant la journée — la visite d'un encaisseur du parti radical. Celui-ci présenta à la femme de notre camarade un bon de cotisation, pour 1918, de la Patriotique radicale. La femme de notre camarade lui répondit qu'il devait faire erreur, son mari étant socialiste, abonné à la « Senti », etc.

Non ! non ! insista-t-il, c'est bien pour lui, l'adresse est exacte; votre mari s'est peut-être fait recevoir à votre insu.

Vu l'insistance du monsieur, cette femme cru bien faire en payant — j'ai le ticket sous les yeux.

Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce la préparation aux élections communales ? Quel qu'en soit le motif, nous pensons bien faire en mettant nos lecteurs au courant de ce fait, afin d'éviter de fournir de nouvelles « poires » à ces messieurs. A. V.

### Une nouvelle controuée

La nouvelle répandue dans les journaux qu'un soldat est mort à l'hôpital pendant le concert que donnait la fanfare du Bat. 3 est inexacte; ce soldat atteint de pneumonie, qui souffrait beaucoup samedi est aujourd'hui sensiblement mieux et on peut espérer sa guérison. Tant mieux et nous souhaitons à l'intéressé un prompt rétablissement.

### Anatole France

Un enfant de La Chaux-de-Fonds, M. Samuel Huguenin, lic. ès-lettres anc., prof. à Genève, nous parlera jeudi et vendredi soir, à 8 h. 30, à l'amphithéâtre du collège primaire, du maître Anatole France. Le grand écrivain eut tout à la fois une grande influence sur les élites intellectuelles et sur le mouvement socialiste français. C'est qu'il est un artiste, un penseur admirable, un génie, plus encore qu'un génie, un homme généreux. Chacun voudra connaître la pensée de l'illustre maître. L'occasion ne doit pas être manquée. Les billets sont en vente au magasin Beck. Le corps enseignant et les élèves paient demi place.



## Impôt progressif

La Commission du Conseil général chargée d'examiner les projets d'échelle au Conseil communal pour l'introduction du principe de la progression dans l'impôt communal, a tenu hier soir sa quatrième séance.

Après le laborieux examen de plusieurs systèmes d'échelles, elle a arrêté, dans sa majorité, des propositions définitives pour être soumises à l'approbation du Conseil général.

Pour la fortune, le taux varierait, par paliers, entre 3 et 6 0/00. Rendement, 710,890 francs.

Pour les ressources, de 2,30 à 6 %. Rendement fr. 481,223,47.

La minorité proposera au Conseil général des taux variant :

pour la fortune, de 2 à 6 0/00. Rendement, fr. 708,561,95.

Pour les ressources de 1,5 à 6 %. Rendement à établir encore, l'échelle socialiste n'étant pas définitivement arrêtée.

Les propositions du Conseil communal portaient, rappelons-le :

pour la fortune, de 3,60 à 6 0/00. Rendement, fr. 707,368,60 ;

pour les ressources, de 2,30 à 6 %. Rendement, 481,223,47.

M. Scharpf rapportera au nom de la commission.

## Déplacement de troupes

Les unités du bataillon 1 cantonnées à La Chaux-de-Fonds nous quitteront cet après-midi. Les unités correspondantes du bataillon 5 arrivent ce matin pour les remplacer.

D'autres troupes sont arrivées hier soir, à 11 heures et demie, et ont traversé les rues tambour battant, pour aller de la gare à leurs cantonnements. La bourgeoisie est bien et carrément gardée.

## Fermeture de la frontière

La frontière française a de nouveau été fermée hier soir à minuit. On parle d'une durée de pas moins d'un mois, pendant lequel ni courriers, ni marchandises, ni voyageurs ne passeront.

## Récital de piano

C'est jeudi 14 mars que nous entendrons Mlle Marthe Grandjean à la Croix-Bleue. Citons quelques lignes extraites de l'«Intelligenz Blatt» : La musique est l'expression de sentiments personnels puissants ; Mlle G. saisit, dans les différentes œuvres qu'elle exécute, la grande ligne, le grand rythme. Elle sut rendre le charme de l'Andante de la Sonate de Brahms et mit dans les mélodies une expression émue et profonde qu'elle conserva et même accentua jusqu'à la fin de l'œuvre. D'autre part, le «Bund» écrit : Mlle G. donna une belle interprétation de la Sonate op. 53 de Beethoven, sans en accentuer trop le côté technique. La virtuosité y fut en valeur ainsi que dans les œuvres de Chopin qu'elle exécuta avec goût et expression.

Les œuvres du maître polonais lui réussirent au mieux, car son sens musical si vivant l'empêcha de tomber dans une sentimentalité excessive. Son Chopin d'une douce rêverie, n'est jamais décadent, mais puissamment poétique.

**Lecteurs ! rappelez-vous notre circulaire concernant la petite annonce**

**Dernière Heure**

## LA PAIX RUSSE

### La ratification du traité

FRANCFORT, 12. — Le correspondant du Daily News apprend de Pétrougrad que le comité exécutif des bolcheviki s'est prononcé par 30 voix contre 12 en faveur de la ratification de l'accord avec les puissances centrales. Trotzky restera au gouvernement jusqu'à la réunion à Moscou du congrès des Soviets, le 12 mars.

L'Assemblée constituante proteste contre le traité

STOCKHOLM, 12. — Les représentants des diverses fractions de la majorité de l'Assemblée constituante dissoute ont adressé aux consuls des puissances alliées à Moscou, une protestation contre une paix qui n'oblige pas les peuples de Russie. Seule une Constituante peut décider la paix ou la guerre. Elle appelle tous les citoyens de Russie à unir leurs forces pour défendre la liberté et l'honneur du pays.

Un télégramme de Wilson à son consul de Moscou

WASHINGTON, 12. — M. Wilson télégraphie le message suivant au consul américain de Moscou :

« Ne puis-je pas profiter de la réunion du congrès des Soviets pour exprimer la sympathie sincère que le peuple des Etats-Unis ressent pour le peuple russe en ce moment où la puissance allemande a été jetée dans la balance pour interrompre et transformer toute la lutte pour la liberté et substituer les visées du peuple allemand aux buts du peuple russe. Quoique le gouvernement des Etats-Unis ne soit malheureusement pas en mesure, pour le moment, de prêter effectivement son aide, il désirerait la donner, et je tiens à assurer le peuple russe, par l'entremise du congrès, qu'il saisira toute occasion possible pour lui assurer, une fois de plus, une absolue souveraineté, une indépendance dans ses propres affaires et la complète restauration dans son rôle important dans la vie de l'Europe et le monde moderne. Tout le cœur du peuple des Etats-Unis va vers le peuple russe dans sa tentative de se libérer à jamais du gouvernement autocratique et de devenir le maître de sa propre destinée. »

Woodrow Wilson.

### La Chine et les maximalistes

SHANGHAI, 12. — Les chefs maximalistes ont télégraphié aux autorités chinoises de la frontière de la Mandchourie, assurant que la Russie n'avait aucune intention hostile pour la Chine et qu'ils voulaient seulement attaquer le rebelle Semenov.

Les autorités chinoises ont répondu qu'elles ne reconnaissent pas Semenov comme rebelle.

### Représentants maximalistes expulsés d'Angleterre

LAUSANNE, 13. — Nous apprenons de source certaine que les deux représentants maximalistes

nommés commissaires pour la France et la Suisse, Kamenef et Salthing ont été expulsés de force d'Angleterre et reconduits en Suède.

### Bolo sera fusillé

PARIS, 12. — Le pourvoi en cassation de Porchère et Bolo a été rejeté.

### A l'épreuve des torpilles

PARIS, 12. — L'«Echo de Paris» dit que le gouvernement français a passé divers marchés pour la construction d'un nombre important de navires à l'épreuve des explosions de torpilles. Les essais auxquels on a soumis ces navires sont satisfaisants et ils peuvent supporter l'explosion de trois torpilles sans couler.

### 10,000 Américains débarquent en France

PARIS, 12. — Une personnalité accompagnant M. Baker a déclaré au «Matin» que M. Baker a voyagé à bord d'un croiseur rapide. Un contingent de 10,000 hommes l'accompagnait et a débarqué sain et sauf. En cours de route, quelques coups de canon ont été tirés sur une épave, prise d'abord pour un sous-marin. Dimanche matin, deux sous-marins ont été signalés ; les autorités françaises, avisées, ont envoyé immédiatement des hydroplanes et des dirigeables à la rencontre du croiseur américain, qui arriva à bon port sans autre incident.

M. Baker visitera l'un des ports français. Il quittera Paris dans la soirée.

M. Poincaré a reçu, lundi, après midi, M. Baker, qui lui a été présenté par M. Sharp. Le général Pershing les accompagnait.

### Les bateaux coulés

BERLIN, 12. — Officiel. — Un de nos sous-marins, commandé par le lieutenant von Glasenap, a détruit, sur la côte occidentale de l'Angleterre, cinq vapeurs et un voilier, avec un total de 22,700 tonnes brutes. Parmi les bâtiments coulés se trouvaient trois vapeurs avec des cargaisons spécialement importantes et jaugeant chacun environ 6,000 tonnes. Trois des cinq vapeurs coulés étaient des vapeurs-citernes. Tous les vapeurs étaient armés et, sauf un seul, complètement chargés. On a pu identifier notamment le vapeur anglais «Bircleaf», 5,847 tonnes, qui, après avoir été torpillé, a été incendié par l'artillerie et dont le capitaine a été fait prisonnier, ainsi que le vapeur anglais «Hailybury» (2,888 tonnes).

### Les victimes du raid sur Naples

NAPLES, 12. — Les victimes du raid sur Naples sont de 16 morts et d'une quarantaine de blessés. Le dirigeable s'est maintenu à une très grande altitude dans le ciel de Naples ; il ne pouvait donc pas viser les objectifs d'intérêt militaire ; d'autre part, il n'a fait sur la ville qu'une apparition de quelques minutes. L'unique but du raid était de faire des dégâts partout où cela était possible avec le but exclusif d'intimider la population civile.

Les missions française et italienne à Pétrougrad

LONDRES, 12. — On mande de Pétrougrad au «Morning Post» que de nombreux officiers des missions française et italienne sont toujours à Pétrougrad.

### Le gouvernement russe part pour Moscou

PETROGRADE, 13. — A la suite du départ du gouvernement pour Moscou un comité socialiste révolutionnaire s'est formé à Pétrougrad sous la présidence de Trotzky. Il se compose de 7 membres.

### Résistance russe en Ukraine

PETROGRADE, 12. — Les troupes allemandes s'avancant sur Odessa rencontrent une vive résistance.

### Anathème contre les maximalistes

PETROGRADE, 12. — Un anathème contre les maximalistes a été lu hier dans toutes les églises.

### La crainte de la contagion

VIENNE, 12. — Le gouvernement autrichien fait isoler tous les prisonniers austro-hongrois revenant de Russie afin de prévenir la propagation des théories bolcheviki.

### La Courlande brûle d'être allemande

BERLIN, 12. — Le Conseil de Courlande a envoyé une adresse à l'empereur Guillaume le priant d'accepter la couronne ducale de Courlande.

### En Chine

LONDRES, 12. — On mande de Tien-Tsin au «Daily Mail» : Le président de la République a investi, mardi, M. Tuan Tchi Jui, ministre de la guerre, du pouvoir d'agir sans consulter le cabinet, afin d'éviter des retards et lui permettre de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la frontière.

### Libération de soldats en Autriche

VIENNE, 12. — Les classes 1867-68 viennent d'être libérées. On étudie la libération de celles des années 69 et 70.

### L'emprunt anglais

LONDRES, 12. — L'emprunt de guerre a rapporté 75 millions 69,188 livres sterling.

### Les résultats du 5me emprunt italien

ROME, 12. — P.T.S. — Les souscriptions au 5me emprunt de guerre italien se sont élevées à la somme de 5 milliards de livres.

### Après le raid allié sur Mayence

MAYENCE, 12. — P.T.S. — Le Conseil municipal a décidé que les obsèques des victimes du dernier raid allié sur Mayence auront lieu aux frais de la ville. Le chiffre des morts s'est élevé à 10.

### La poste des prisonniers de guerre français

BELFORT, 12. — P.T.S. — Aux termes d'une nouvelle ordonnance la fermeture de la frontière franco-suisse ne met pas obstacle à la réception et à l'expédition des paquets destinés aux prisonniers de guerre.

### L'intervention japonaise en Sibirie

LONDRES, 12. — P.T.S. — Suivant un télégramme de Port-Arthur, les délégués des puissances de l'Entente sont arrivés à un accord complet en ce qui concerne l'intervention japonaise en Sibirie. Toutes les exportations de Kharbin à Vladivostok ont été interdites.

Le gouvernement chinois élabore les instruc-

tions qu'il enverra à tous les gouverneurs militaires des provinces de la frontière, auxquels il accordera des pouvoirs extraordinaires afin de les mettre en état de faire face immédiatement à la menace ? ? actuelle.

— Selon le correspondant de Washington du «New-York Times» les Etats-Unis se sont entendus avec le Japon en vue de l'intervention japonaise en Sibirie. Le gouvernement de Tokio enverra sur le continent asiatique de forts effectifs qui avanceront en même temps en Sibirie et dans la Mandchourie du nord. Cette armée comprendra encore une division de troupes russes restées fidèles à la cause de l'Entente.

### Des troubles en Irlande

LONDRES, 12. — P.T.S. — En raison des troubles qui se sont produits en Irlande, le marché annuel du bétail à Scaris a été interdit. La ville est gardée par des sentinelles, bayonnette au canon.

### Chez les déserteurs russes

GLARIS, 12. — P.T.S. — On sait que des déserteurs russes sont employés dans plusieurs chantiers du canton. Hier, 30 d'entre eux ont quitté le travail, demandant à être rapatriés en vertu du traité de paix intervenu entre leur pays et l'Allemagne.

### La réouverture de la frontière italienne

CHIASSO, 12. — P.T.S. — La frontière italienne a été rouverte ce matin.

### Un avion étranger sur le Valais

BRIGUE, 13. — Un aviateur inconnu, qu'on croit être étranger, a survolé lundi après-midi, à une grande hauteur, Brigue et le Haut-Valais.

### Obsèques-parade

GENEVE, 13. — Les obsèques du lieutenant-pilote Pagan, tué au cours d'un vol commandé au-dessus du lac de Thoun, ont eu lieu mardi après-midi, en présence d'une foule énorme. L'honneur a été rendu par une forte délégation d'officiers-aviateurs du centre de Dubendorf, par de nombreux officiers de toutes armes et des sociétés civiles.

Une compagnie d'artillerie à pied assurait le service d'honneur.

### La cinquième relève

GENEVE, 13. — Le régiment genevois, qui accomplit sa cinquième relève, est parti mardi soir dans deux trains spéciaux.

## Notre service particulier

### A L'ETRANGER

#### Violente démonstration à Gratz

ZURICH, 13. — Les journaux de Vienne de samedi ont pu annoncer que de violentes démonstrations ont eu lieu mercredi dernier à Gratz, provoquées par la mauvaise qualité du pain. Plusieurs milliers d'ouvriers se trouvant dans les rues et brisant les fenêtres d'un bon nombre de magasins et d'hôtels. Un passant qui voulait chercher à les calmer fut roué de coups. Les dégâts sont considérables, disent les journaux. Le préfet s'est rendu à Vienne en toute hâte, réclamant des mesures immédiates pour améliorer le pain.

#### Echo de la campagne contre M. Ador

BERNE, 13. — Les journaux de Vienne arrivant ici parlent assez longuement de la dernière manifestation de la campagne contre M. Ador, résumant assez correctement ce qui s'est passé à la commission de neutralité.

#### Qui déclara la guerre ?

ZURICH, 13. — La révélation de M. Pichon a causé une certaine effervescence chez les Centraux. La presse cherche à prouver que cette pièce ne prouve rien et que le fait qu'elle était restée inconnue permet de constater la volonté arrêtée de la France de ne pas rester neutre. La «Neue Freie Presse» de samedi publie un article cherchant à démontrer, par les instructions de Sazonov et les déclarations des diplomates, que la France est responsable de l'attitude de la Russie, qu'elle encouragea à résister en lui affirmant qu'elle pouvait compter sur sa fidélité aux engagements pris. Encore un peu, et c'est la France qui aura militarisé la Prusse !

#### Un procès contre Nicolas II

ZURICH, 13. — On déclare que la société de transport américaine «Company maritime» cherche à intenter un procès devant le tribunal supérieur de New-York à l'ancien tsar Nicolas II, lui réclamant dix millions de dommages et intérêts sur ses dépôts à la banque Külm, Löb et Co. Le gouvernement russe, peu après son entrée en guerre, avait fait une convention avec la compagnie et lui doit 15 millions. Un premier jugement n'a pas reconnu à l'ex-tsar l'exterritorialité ni l'immunité d'un souverain. Un second jugement dira si sa fortune personnelle peut être acquise pour une dette d'Etat.

#### Une agence suisse de commerce à Vienne

ZURICH, 13. — On mande de Vienne que la Suisse adjoint à son ambassade en cette ville une agence commerciale officielle chargée de faire les achats en Autriche-Hongrie et probablement dans ces pays voisins.

#### Le sort des pays baltes

BALE, 12. — La diète de Lithuanie a demandé à la Russie, à l'Allemagne et autres puissances, la reconnaissance de son indépendance. Les pan-germanistes sont furieux, car la Lithuanie est le pont conduisant aux autres Etats baltes. Ils accusent Erzberger et le chancelier d'avoir influencé ce vote. Le «Berliner Lokal-Anzeiger» annonce qu'un commissaire général est nommé pour ces quatre provinces et annonce que la Livonie et l'Esthonie, contrairement au traité de Brest-Litovsk, seraient traitées comme la Courlande et la Lithuanie. La «Tägliche Rundschau» soutient que les territoires polonais de Slupce et Peysern furent attribués à la Prusse par le congrès de Vienne, mais furent pris par la Russie qui était puissante. Il faut maintenant, dit-elle, réparer cette injustice et procéder à une «désannexion»... Et l'Alsace ?

## EN SUISSE

### Les radicaux et l'impôt fédéral

BERNE, 13. — Hier après-midi, le comité du parti radical était réuni sous la présidence de M. Kuntisch, pour examiner l'initiative concernant l'impôt fédéral. Le parti jeune-radical proposait, en vertu des décisions de son congrès du 2 janvier, de déposer un contre-projet. Le Dr Wildi défend cette proposition en se basant sur le fait de l'appui accordé à l'initiative par l'élément bourgeois et celui de l'aggravation de la situation financière.

M. Bertoni combat l'initiative pour des raisons de droit. Le Dr Wettstein et M. Baumgartner soutiennent la proposition des jeunes-radicaux. Ce dernier pense qu'un nouveau congrès s'impose. Les radicaux bâlois, déclare M. Suffer, sont prêts, une fois l'initiative rejetée, à collaborer à une autre initiative, visant un impôt fédéral temporaire.

**M. Godart combat le projet au nom de l'indépendance des cantons et de la sécurité du parti radical. Protégeons-nous, dit-il, contre une solution du problème financier qui pourrait conduire à un éparpillement de notre parti.**

Le Dr Usteri voudrait voir le contre-projet des jeunes radicaux. M. Scheuer estime que ce projet n'est pas mûr. Finalement, par 22 voix contre 4, il est décidé de revoir toute la question dans un prochain congrès, mais la proposition des jeunes radicaux de présenter un contre-projet est repoussée par 20 voix contre 9. M. Forrer déclare que la commission qui s'occupe de la R. P. ne peut pas encore déposer ses conclusions.

Ainsi, en face de deux propositions qui furent accueillies par un éclat de rire, par la presse radicale, quand les socialistes lancèrent leur initiative, le grand parti éprouve maintenant les plus grosses difficultés.

### AUX CHAMBRES FEDERALES

#### Un important postulat socialiste

BERNE, 13. — Ce matin, le débat économique continue. On assiste à la contre-attaque des agrariens. Le groupe socialiste dépose le postulat suivant :

**LE CONSEIL FEDERAL EST INVITE A NE PAS AUTORISER POUR LE MOMENT UNE AUGMENTATION DU PRIX DU LAIT.**

En outre, pour maintenir à la disposition des consommateurs suisses la carte de lait qui leur est nécessaire, le Conseil fédéral est invité, d'une part, à ne pas fixer pour les autres produits agricoles, des prix tellement élevés qu'il détourne les producteurs de la production du lait ; et d'autre part, à supprimer l'exportation des produits alimentaires indigènes de provenance animale.

#### Les Russes ne se laissent pas faire

BERNE, 13. — Les internés russes placés sous la botte du militarisme suisse ne se laissent pas faire. Les grèves et les révoltes qui se sont produites à Uetendorf semblent vouloir gagner les autres camps. A Yverdon et Riddes en Valais, un certain nombre ont été incarcérés pour refus d'obéissance. A Netstal, ils commencent même des voies de fait sur les sous-officiers.

#### A quand la remise de la solde ?

ST-IMIER, 12. — Il n'est bruit, dans les troupes de la région jurassienne, que de la dernière décision du divisionnaire. Il a fait renvoyer du 10 au 16 le paiement de la solde. On sait depuis longtemps que les galonnés boivent, mangent et dorment toujours bien à leur aise. Mais on serait heureux de savoir s'ils se rendent compte combien les soldats attendent leur maigre pécule pour pouvoir se mettre sous la dent quelque nourriture supplémentaire.

Réd. — Nous nous sommes informés pour savoir exactement si cette incompréhensible mesure atteignait toute la division. En effet, de Soleure à La Chaux-de-Fonds, partout, on nous répond affirmativement. Les soldats auraient eu la latitude d'exiger un prêt de 10 francs, mais rares sont les unités où la solde a été versée en entier. Que signifie un pareil procédé ?

#### Conflit des ébénistes et sculpteurs à Lausanne

LAUSANNE, 12. — Les ébénistes et sculpteurs sur bois de Lausanne ont revendiqué à leurs patrons une augmentation de 10 centimes des salaires et proposé d'entamer des pourparlers en vue d'établir un contrat-tarif. Au lieu de répondre à des demandes si légitimes, et modérées, le patronat s'est montré unanime à garder le silence absolu, équivalent à un refus complet. Ces messieurs repoussent comme il semble toute discussion avec le syndicat ouvrier.

Devant une intransigeance aussi manifeste, les ébénistes et sculpteurs ont notifié leur congé aux patrons et la grève sera effective dans quelques jours. La place de Lausanne est dès maintenant rigoureusement à l'index pour ces deux corporations. Aucun ébéniste, polisseur ou sculpteur ne doit se rendre à Lausanne.

#### Extraits de la feuille officielle suisse du commerce

Succession repudiée de César-Henri Bueche, quand vivait horloger, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'ordonnance prononçant la suspension de la liquidation : 26 février 1918. Si aucun créancier ne demande, d'ici au 12 mars 1918 inclusive, la continuation de la liquidation en faisant l'avance des frais nécessaires, la succession sera clôturée.

— Prolongation du sursis de Paul Seefeld, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement prolongeant le sursis : 23 février 1918. Délai du sursis : 30 juin 1918.

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Choral l'Avenir. — Répétition ce soir à 8 h. et quart, au Cercle.

NEUCHÂTEL. — Parti socialiste. — Section de langue allemande. — Mercredi à 8 h. et quart, Ecluse 15, conférence publique sur la révolution russe par le camarade Platten, de Zurich.

LE LOCLE. — Espérance Ouvrière. — Répétition mercredi 13 courant, à 8 h. précises, au local. Amendable.



# EXPOSITION des Travaux des Internés Alliés

Salle de l'Hôtel des Postes

Du 14 au 17 mars, de 10 heures à midi et de 2 à 6 1/2 heures

Salle de l'Hôtel des Postes

Tous les jours, **Thés-Concerts** à 4 heures (Orchestre d'internés). — Vendredi 15 et samedi 16, à 8 1/2 h. : **CONCERTS**

## F. O. M. H.

Judi 14 mars, à 8 heures du soir  
au Temple communal

## Assemblée générale

des ouvriers et ouvrières travaillant  
dans les fabriques d'horlogerie sur  
les parties suivantes :

- Groupe 1.** — Visiteurs, décodeurs et acheveurs, lanterniers, metteurs en marche, réglés et régléses.
- Groupe 2.** — Démonteurs, remonteurs de finisages et mécanismes, remonteurs cylindre.
- Groupe 3.** — Acheveurs ancre, pivoteurs et logeurs.
- Groupe 4.** — Emboîteurs, poseurs de cadrans, metteurs en boîtes.
- Groupe 5.** — Sertisseurs et sertisseuses.
- Groupe 6.** — Ebauches.

Ordre du jour :

Semaine anglaise et questions des allocations

La galerie du côté de la tour est réservée aux dames. — Se munir d'un crayon et présenter son carnet à l'entrée.

Le Comité des horlogers.  
Le Bureau de la F. O. M. H.

**TISSUS EN TOUS GENRES**  
**M. FRIOLET-JEANNET**  
**LE TOCILE**

Maison connue pour la bonne qualité de ses articles  
Vendant aux meilleures conditions 9653

**Grande Salle de la Croix-Bleue**  
Lundi 18 Mars 1918  
Portes : 7 1/2 h. Rideau : 8 h. préc.

## Soirée Musicale et Littéraire

organisée par le  
**Groupe « LA MONTAGNE »**  
avec le concours des sous-sections de la Croix-Bleue  
PROGRAMME RICHE ET VARIÉ  
Entrée : 50 ct. - Réservées : 1 fr. - Enfants : 30 ct.  
Cartes en vente chez M. WITSCHI, magasin de musique, rue Léopold-Robert, 22; MM. BISANG, coiffeur, FELLMANN, coiffeur, VON KENEL, rue Numa-Droz, 23, 105 et 143; chez le concierge de la Croix-Bleue et le soir à la caisse. 9653

## La Maison Paul Dittscheim S.A.

Parc 9 bis, LA CHAUX-DE-FONDS  
engage de suite ou pour époque à convenir  
**Pivoteur - Logeur**  
**Régleur - Retoucheur**  
**Décodeur - Régleur**

pour petites pièces ancre soignées depuis 7 lignes. — Faire offres ou se présenter de 10 heures à midi avec toutes références utiles. P21282C 9690

Tentez la chance sans risquer la mise  
en achetant une ou quelques  
**Obligations à Primes à Fr. 10.**  
de la  
**MAISON POPULAIRE LUCERNE**  
Toute obligation sera remboursée au cours de 50 tirages  
soit avec une prime allant jusqu'à fr. 20.000 soit au minimum à Fr. 10  
**Prochain tirage : 31 Mars**  
Total des Primes et Remboursements, Frs. **1,827,810**  
**Lots principaux :**  
14 à fr. 20.000  
32 " " 10.000  
3 " " 5.000  
120 " " 1.000  
et un grand nombre de lots à fr. 500, 100, 50, etc.  
Prix du titre : fr. 10 au comptant ou payable en deux versements mensuels : 1<sup>er</sup>, fr. 5 ; 2<sup>me</sup>, fr. 5.50.  
- Groupe de 5 titres payable en 5 mensualités : fr. 52.50 (1<sup>re</sup>, fr. 12.50 et 4 à 10).  
- Groupe de 10 titres payable en 10 mensualités : fr. 105 (1<sup>re</sup>, fr. 15 et 9 à 10).  
Jouissance intégrale aux tirages avec tous les titres dès le 1<sup>er</sup> versement  
La liste de tirage sera envoyée à tous nos clients. 9516  
Envoi des titres contre remboursement par la JH30621D  
**BANQUE SUISSE de VALEURS à LOTS**  
Peyer & Bachmann GENEVE 20, rue du Mont-Blanc

## Coopératives Réunies

Un nouveau wagon de  
Belles

## Pommes

est arrivé 9687



Société Suisse des Commerçants  
Section de La Chaux-de-Fonds

## Ouverture des Cours

le 18 avril 1918

1<sup>er</sup> semestre 1918 (Mars à Juin)

Cours de langues et branches commerciales  
Les inscriptions aux cours seront encore reçues au local de la Société, rue Daniel-Jeanrichard 43, 1<sup>er</sup> étage, les 12, 13 et 14 mars, tous les soirs de 8 à 9 heures. P21252C 9660  
La Commission des Cours.

## CABINET DENTAIRE Paul Hagemann

Rue Léopold-Robert 58 - La Chaux-de-Fonds

Spécialité : POSE DE DENTS ARTIFICIELLES  
Plombage - Aurification - Bridge et Couronne or  
PRIX MODÉRÉS 5148 TÉLÉPHONE 901

## Tout ce qui concerne la toilette

### pour Caléchumènes

Chemiserie

Chapellerie

Cravates

Bonneterie

Bretelles

Ganterie



**COMPLETS**  
**45.- 50.- 55.- 59.- 65.-**  
**Au Progrès**  
Mode pour Messieurs 9685

## Profitez!

Jusqu'au 15 mars 1918

de la

## GRANDE VENTE

après INVENTAIRE

## Panier Fleuri

Réelles Occasions  
Voyez les Étalages!

## J'achète

aux plus hauts prix

Membres d'occasion et anciens outils, agencements, soldes, etc. — Offres à M. LUMI, rue du Parc 17. Téléphone 1518. 9573

## Petits oignons

à 0.90 le cent, marchandise saine. — E. BIHLER, Neuchâtel, Parc 31. 9684

## Calibre

Roch 23 cm. avec étui, n'ayant jamais servi, ainsi que petit tour Boley pinces 6 mm. sans contre-point, et poupée Dixi pinces de 8 mm., sont à vendre chez M. Alf. Musy, A.-M. Piaget 18, Le Locle. 9644

## On demande Remonteurs de finisages

Poseurs de mécanismes et cadrans

Remonteurs d'échappements

Un pivoteur-logeur

Régleur ou Régleuse pouvant faire la retouche

chopard et Houriet  
Sonvillier 9682

## Garnisseuse d'ancres

habile et expérimentée trouverait bon emploi stable dans fabrique d'horlogerie de la ville.

Faire offres avec indication des places occupées, sous chiff. P 20464 C, à «Publicitas S.A.», ville. Discretion assurée. 8689

**Graveur** On demande de suite un bon ouvrier graveur sachant mettre la main à tout. — S'adr. chez Rubattel & Weyeremann S. A., rue du Parc 105. 9642

**Remonteurs de rouages** Deux demoiselles, pièces 13<sup>me</sup> ancre, bonne qualité, sont demandées de suite. — S'adresser à «La Raison», Paix 3. 9671

**Avis aux mécaniciens.** Graveur cherche à entreprendre gravure sur calibres, réglés, etc.; travail soigné sur demande, au meilleur prix du jour. — S'adr. à M. Ch. Robert, grav., Général-Herzog 24. 9548

**On entreprendrait à domicile** des achèvements ancre, grandes pièces, avec ou sans mise en marche. S'adresser au bureau de La Sentinelle qui indiquera. 9559

**Pivotages.** Pivoteur expérimenté dans la petite pièce 8, 9 et 10<sup>me</sup> ancre entreprendrait une ou deux grosses de pivotages par mois. Prompte livraison. 9550  
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

**Femme de ménage.** Père de famille demande une femme de ménage. S'adresser au bureau de La Sentinelle. 9629

**On demande** un jeune horloger pour être mis au courant de la petite pièce ancre soignée, Finissage et achèvement d'échappement. — S'adresser chez Paul Droz, Parc 18. 9597

**Commissionnaire** de toute moralité est demandé. Bonnes références exigées. 9496  
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

**On demande** dame d'un certain âge pour faire un petit ménage. — S'adresser rue des Granges 9, au 1<sup>er</sup> étage à gauche. 9610

**Commissionnaire** est demandé entre les heures d'école. — S'adresser Hôtel-de-Ville 6, chez M. Duvalet. 9587

**Finissages de boîtes.** Bonne finisseuse de boîtes argent entreprendrait du travail à domicile. — S'adr. Soleil 3, au 2<sup>me</sup>. 9680

**Mme Beck** couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour fabrications de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 9679

**A vendre** un potager n° 11 à neuf, grille, à l'état de neuf, chez Moccand frères, serruriers, rue du Progrès 99 A. Téléphone 10.26. 9643

**A vendre** un potager à gaz à deux feux, très bien conservé. — S'adresser chez M. Chablotz, Succès 11<sup>er</sup>. 9547

**A vendre** à bas prix un fourneau à repasser complet avec 4 fers, brûlant tout combustible. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 9557

**A vendre** pour cas imprévu beau chien-loup. — S'adresser Doubs 127, plainpiéd à gauche. 9640

**Bourses nickel** Un ouvrier se recommande pour rhabillage de bourses nickel, acier ou argent, ainsi que sacoches; travail soigné et bon marché. — Déposer les objets au magasin de chaussures de la «Coopé», rue du Pont, Le Locle. 9106

**A vendre** une grande et belle balance pour l'or ainsi qu'un lot de belles montres pour hommes. — S'adresser chez Charles L'Épâtier, rue Fritz-Courvoisier 3. 9615

**A vendre** un beau char à pont à bras, plus une banque pour magasin avec 16 tiroirs, le tout à l'état de neuf. S'adresser chez Charles Berger-Vaucher, Commerce 129. 9616

**A vendre** de suite, un établi portatif à 2 places, bois dur, avec 12 tiroirs. — S'adresser, le soir de 7 à 8 h., rue Jaquet-Droz 39, au pignon. 9593

**A vendre** lingerie, vêtements et chaussures pour homme. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au rez-de-chaussée, après 7 h. le soir. 9592

**A vendre** faute d'emploi deux excellents zithers avec nombreux morceaux, une montre or 18 k. pour dame, une bagne or 18 k. massive, surtout de table et deux anciennes lampes à pétrole laiton avec deux anses étagées. — S'adr. Paix 89, 4<sup>me</sup> étage à droite. 9657

**A vendre** un cornet à piston neuf en si b et en ut, à bas prix. — S'adresser chez M. B. Brodbeck, Grenier 26. 9678

**Terrains à cultiver** A vendre terrain à cultiver dans le quartier Est à 1 fr. le m<sup>2</sup> avec facilités de paiement. S'adresser Grenier 37. 9086

**Chambre** meublée est à louer, à personne solvable. — S'adresser rue du Temple-Allemand 111, au 3<sup>me</sup> étage, le soir après 7 heures. 9501

**Chambre** A louer une chambre meublée ou non. — S'adresser de 11 h. à midi, Charrière 18, au plainpiéd. 9688

**Chambre.** taillense, travaillant dehors, cherche belle chambre meublée. — S'adresser chez Mme Farque, rue Numa-Droz 169. 9681

**On demande à acheter** un potager à gaz à deux feux, si possible avec table, en bon état. — S'adresser chez M. Alf. Gerber, Pestalozzi 2, au pignon. 9683

**Trouvé** une petite montre cylindrique métal. S'adresser Numa-Droz 152, 2<sup>me</sup> étage à gauche. 9558

## Etat-civil du Locle

Du 12 mars 1918

**Naissance.** — Bernard, Marguerite-Jeanne, fille de Charles-Abram, repris, de commerce, et de Jeanne-Marguerite née König, Genevoise.

**Décès.** — 3110. Jeanrenaud, Cécile-Emilie, fille de Emile-Adolphe, et de Cécile-Emma, née Meyrat, Neuchâtoise, née le 18 novembre 1871. — 3111. Burri, née Grau, Louise, veuve de Jean-Alfred, Bernoise, née le 26 mai 1850.

## Etat-civil de Neuchâtel

**Mariages célébrés.** — 8. Paul-Marcel Descombes, garde-communal, à Neuchâtel, et Zélie-Emma Junod, à Lignières. — 8. Martin-Alois Speck, contrôleur, à Neuchâtel, et Flora Tschumi, tailleur, à La Tour-de-Peilz. — 9. René-Arnold Martin, mécanicien, et Elissa-Marguerite Gutknecht, les deux à Neuchâtel. — 9. François-Louis Michaud, notaire, à La Sarraz, et Marie Vögeli, à Serrières. — 11. René Nicolet, mécanicien, à Neuchâtel, et Louisa-Camille Briceaffiori, à Payerne.

**Naissances.** — 8. Edith-Emma, à Louis-Léon Gindraux, jardinier, à La Coudre et à Josephine, née Foulon. — 7. Madeleine, à Paul-Arthur Ducommun, horloger, et à Jeanne-Julie, née Gilbert.